

Règlement intérieur

FORMATIONS NATIONALES

FORMATIONS EN PRÉSENTIEL

1/ SUIVI DU STAGE ET RESPECT DES HORAIRES

Le participant inscrit à la formation s'engage à suivre la totalité du stage et à respecter les horaires indiqués dans le programme.

En cas de difficulté pour tenir les horaires ou assister à une intervention, le participant contacte au plus vite l'encadrant d'Images en bibliothèques dont les coordonnées figurent sur la convocation et dans le livret du participant.

2/ ABSENCE INJUSTIFIÉE

En cas d'absence injustifiée, Images en bibliothèques contacte en priorité le participant, puis son employeur pour l'informer de cette absence. La participation à la formation est facturée.

3/ RESPECT DU LIEU

Il est strictement interdit de se restaurer dans la salle de formation. Des pauses sont prévues pour se restaurer régulièrement.

Il est demandé de veiller à respecter le matériel mis à disposition.

4/ RESPECT DU GROUPE

Le participant s'engage à respecter le silence du groupe afin que chaque participant puisse écouter l'intervenant. Il est également demandé de veiller à respecter les tours de parole.

5/ PROTOCOLE SANITAIRE

En situation de pandémie, il est demandé de suivre le protocole sanitaire détaillé dans le livret du participant et présenté oralement par l'encadrant. Des masques et gel hydroalcolique sont mis à votre disposition.

6/ LIAISON AVEC IMAGES EN BIBLIOTHÈQUES

Pour toute question ou demande, veuillez contacter l'encadrant du stage.

7/ RECLAMATION

Pour toute réclamation, veuillez solliciter l'encadrant du stage qui vous indiquera la marche à suivre.

8/ PROTECTION DES DONNÉES

Le participant s'engage à ne pas divulguer les documents transmis par Images en bibliothèques lors de la formation, ainsi que les coordonnées des personnes obtenues lors de la formation.

FORMATIONS EN DISTANTIEL

1/ SUIVI DU STAGE ET RESPECT DES HORAIRES

Le participant inscrit à la formation s'engage à suivre la totalité du stage et à respecter les horaires indiqués dans le programme.

En cas de difficulté pour tenir les horaires ou assister à une intervention, le participant contacte au plus vite l'encadrant d'Images en bibliothèques dont les coordonnées figurent sur la convocation et dans le livret du participant.

2/ ABSENCE INJUSTIFIÉE

En cas d'absence injustifiée, Images en bibliothèques contacte en priorité le participant, puis son employeur pour l'informer de cette absence. La participation à la formation est facturée.

3/ MATERIEL

Le participant déclare avoir accès à un ordinateur connecté à internet disposant d'un micro et d'une webcam pour suivre la formation.

4/ CONNEXION

Le participant s'engage à suivre à télécharger le logiciel gratuit transmis par Images en bibliothèques et à suivre les démarches d'utilisation transmises.

Il s'engage également à participer au test technique qui précède la formation avec Images en bibliothèques.

5/ RESPECT DU GROUPE

Le participant s'engage à respecter le silence du groupe en coupant son micro afin que chaque participant puisse écouter l'intervenant. Il est également demandé de veiller à respecter les tours de parole.

6/ LIAISON AVEC IMAGES EN BIBLIOTHÈQUES

Pour toute question ou demande, veuillez contacter l'encadrant du stage.

7/ RECLAMATION

Pour toute réclamation, veuillez solliciter l'encadrant du stage qui vous indiquera la marche à suivre.

8/ PROTECTION DES DONNÉES

Le participant s'engage à ne pas divulguer les documents transmis par Images en bibliothèques lors de la formation, ainsi que les coordonnées des personnes obtenues lors de la formation.